

**DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET STATUTAIRES**

ARRETE N°DAJS 2026-04

DELEGATIONS DE SIGNATURE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE JEAN MONNET

Vu le Code de l'Éducation et notamment son Livre VII dont l'article D.711-6-1,
Vu le décret n°2024-1155 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Jean Monnet et approbation de ses statuts, en tant qu'établissement public expérimental,
vu les statuts de l'Université Jean Monnet,
vu la délibération du conseil d'administration de l'Université Jean Monnet en date du 20 mai 2025 portant élection de M. Florent PIGEON à la Présidence de l'Université Jean Monnet
Vu l'arrêté DAJS n° 2025-87 du 18 décembre 2025 portant délégation de signature pour les structures de recherche

ARRETE

Article 1 : Les Structures de Recherche

Les Directeurs et Directeurs adjoints d'Unités de Recherche et de SFR suivants :

Directeur/responsable	Intitulé de l'unité ou structure	libellé court
Avarello Vito	Groupe d'Action sur le Numérique En Sciences et en Humanités	SFR GANESHs
Boukenter Aziz	SFR Plate-forme de Recherche en Image Sciences et Médecine	SFR PRISME
Catanzaro Alexis ou en son absence ou empêchement Teyssier Christine	Conception de l'Action en Situation	COACTIS
Clavandier Gaëlle	Centre Max Weber	CMW

Directeur/responsable	Intitulé de l'unité ou structure	libellé court
Anne Bechard-Léauté ou en son absence ou empêchement Philippe Rodriguez	SFR Approches Littéraires, Linguistiques et Historiques des Sources	SFR ALLHIS
Mouncif Mougache Mouna	Centre de Recherches Critiques sur le Droit	CERCRID
Philippe VIDAL	Environnement Ville Société UJM	EVS UJM
EI Badaoui Mohamed	Laboratoire d'Analyse des Signaux et des Processus Industriels	LASPI
Essouabri Driss	Institut Camille Jordan	ICJ
Emmanuel Crouzet	Plateau d'expérimentation animale	PLEXAN
Gain Philippe	Biologie, Ingénierie et Imagerie pour l'ophtalmologie	BIIO
Galusca Bogdan	TCA Addictions et Poids Extrême	TAPE
Garambois Florence (Site de Saint-Etienne)	Histoire et Sources des Mondes Antiques	HISOMA
Alain TREMEAU, Responsable scientifique et Technique, ou en son absence ou empêchement Etienne Cécile	Ecole Universitaire de Recherche Manutech-Sleight	EUR Manutech-Sleight
François Royer ou en son absence ou empêchement Lilian Bossuet	Laboratoire Hubert Curien	LabHC

Directeur/responsable	Intitulé de l'unité ou structure	libellé court
Guillaume Damien ou en son absence ou empêchement Debayle Eric (Directeur de l'UMR LGL-TPE) ou en leur absence Antonin Laurent	Laboratoire Géologie de Lyon-Terre, Planètes, Environnement	LGL-TPE
Lapole Thomas	Laboratoire Interuniversitaire de Biologie de la Motricité	LIBM
Majesté Labourdenne Jean-Charles	Ingénierie des Matériaux Polymères	IMP
Mammeri Youcef	MODélisation et Mathématique et aide à la décision	SFR MODMAD
Marotte Hubert, ou en son absence ou empêchement Avril Stéphane, Directeur de l'UMR	Santé Ingénierie Biologie Saint Etienne	SAINBIOSE
Mathevon Nicolas (Site de Saint-Etienne)	Centre de recherche en Neurosciences de Lyon Equipe Neuro Ethologie Sensorielle	CRNL ENES
Mole Frédéric	Education, Cultures, Politiques	ECP
Olivier Glain ou en son absence ou empêchement Marine Totozani-Keta	Etude du Contemporain en littératures, langues et arts	ECLLA
Paul Stéphane	Centre international de recherche en infectiologie	CIRI GIMAP
Pécout Thierry	Laboratoire d'Études sur les Monothéismes	LEM
Peyron Roland (Site de Saint-Etienne)	Centre de recherche en Neurosciences de Lyon Intégration centrale de la Douleur	CRNL ICD

Directeur/responsable	Intitulé de l'unité ou structure	libellé court
Reguig Delphine	Institut d'Histoire des Représentations et des idées dans la modernité	IHRIM
Lapole Thomas	Chaire ActiFS (Activité Physique, Fatigue, Santé)	ActiFS
Sala Pala Valérie	TRIANGLE : action, discours, pensée politique et économique	TRIANGLE
Stéphane Gonzalez ou en son absence ou empêchement Philippe Solal	Groupement d'Analyse et de théorie Economique Lyon Saint Etienne	GATE L-SE
Tardy Bernard	Centre d'Investigation Clinique-Epidémiologie clinique/essais	CIC
Toft Simonsen Henrik	Laboratoire de Biotechnologies Végétales Appliquées aux Plantes Aromatiques et Médicinales	LBVPAM
Guillaume Millet	Institut régional de médecine et d'ingénierie du sport	IRMIS

reçoivent délégation pour signer :

En tant qu'ordonnateur délégué, sur le budget propre intégré de l'unité et la part du budget annexe (SAIC) les concernant :

- en matière de dépenses,
 - * les bons de commande,
 - * les certifications de service fait,
 - * les demandes de paiement,
 - * les demandes de reversement,
 - * les états liquidatifs de mission,
- en matière de recettes,
 - * les listes des documents de facturation transmis (soit les bordereaux de titres de recettes)
 - * les demandes d'annulation et réduction de recette,
- les demandes de correction d'écriture budgétaire et comptable
- les demandes de versement,
- les demandes de comptabilisation,

- les convocations et ordres de mission des personnels de la structure (y compris pour les personnels relevant des unités de recherche rattachées en cas d'absence ou d'empêchement de leurs directeurs et les personnes extérieures intervenant pour le compte de l'université), à l'exception des ordres de mission permanents.

Pour les ordres de mission qui se déroulent dans une zone à risque telle que définie par le ministère en charge des affaires étrangères, le fonctionnaire sécurité défense effectue une validation préalable.

En cas d'absence ou d'empêchement provisoire simultanée du Président et des Directeurs précités, les Directeurs de composantes ou instituts visés aux articles 5 et 6 de l'arrêté 2025-75 du 6 novembre 2025 reçoivent délégation de signature afin d'engager les opérations susmentionnées concernant les unités de recherche qui leur sont rattachées. En cas d'empêchement du Directeur de composante, le Responsable administratif cité à l'article 5 de l'arrêté précité, et le Directeur du Campus Santé disposent de cette délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement du Directeur du laboratoire Hubert Curien, **Mme Julie DEBIESSÉ-TIXIER**, Responsable Administrative, reçoit délégation de signature afin d'engager les opérations susmentionnées concernant le laboratoire Hubert Curien.

En cas d'absence ou d'empêchement du Directeur du laboratoire d'Analyse des Signaux et des Processus Industriels (LASPI), **Mme Bénédicte LABAUME**, Responsable Administrative de l'IUT de Roanne, reçoit délégation de signature afin d'engager les opérations susmentionnées concernant le LASPI.

En cas d'absence ou d'empêchement des Directrices et des Directeurs du LBVPAM, de l'ICJ, du LGL-TPE, de l'IMP, du CRNL ENES et de la SFR MODMAD de la Faculté des Sciences et Techniques, **Mme Julie FAIVRE**, Responsable de la gestion financière de la Faculté des Sciences et Techniques reçoit délégation pour signer :

- les actes relatifs à la certification des services faits permettant d'attester de la réalité de la commande d'achat.

En cas d'absence ou d'empêchement du Directeur du laboratoire Centre international de recherche en infectiologie (CIRI GIMAP), **M. Thomas BOURLET**, Chercheur, et **Mme Audrey CARTON**, technicienne de recherche et de formation, reçoivent délégation pour signer :

- les actes relatifs à la certification des services faits permettant d'attester de la réalité de la commande d'achat

En cas d'absence ou d'empêchement du Directeur du laboratoire Interuniversitaire de Biologie de la Motricité, (LIBM), **Mme Natalia LEPINE**, assistante de gestion financière reçoit délégation pour signer :

- les actes relatifs à la certification des services faits permettant d'attester de la réalité de la commande d'achat

En cas d'absence ou d'empêchement du Directeur du laboratoire Biologie, Ingénierie et Imagerie pour l'ophtalmologie, (BIIO), **Mme Chantal PERRACHE**, Technicienne de laboratoire et **Mme Sylvie FUMAROLA**, Assistante de gestion financière, reçoivent délégation pour signer :

- les actes relatifs à la certification des services faits permettant d'attester de la réalité de la commande d'achat

En cas d'absence ou d'empêchement du Directeur du Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon Intégration centrale de la Douleur, (CRNL ICD), **Mme Isabelle FAILLENOT**, Ingénieure de recherche, reçoit délégation pour signer :

- les actes relatifs à la certification des services faits permettant d'attester de la réalité de la commande d'achat

Article 2 :

Le présent arrêté entre en vigueur dès publication.

L'arrêté n° 2025-87 du 18 décembre 2025 est abrogé.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable de l'Université Jean Monnet sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Etienne, le 20 janvier 2026

Le Président de l'Université Jean Monnet

Florent PIGEON

